

1976

1976

1976

1976

Parler de ville en Nouvelle-Calédonie, comme dans la majorité des îles du Pacifique, c’est d’abord parler de la capitale. Nouméa est la seule ville importante du Territoire, et elle domine complètement la vie insulaire. La ville rassemble près de 60 000 habitants aujourd’hui, et elle est doublée d’une banlieue intégrant en fait l’essentiel des populations des communes du Mont-Dore (10 659 habitants), de Dumbéa (4 191) et de Païta (3 407). On mesure ainsi l’importance du fait urbain qui s’est développé à l’extrémité sud de la Grande Terre néo-calédonienne, et touche plus de la moitié de la population du Territoire.

Nouméa draine, vers une position géographique étonnamment excentrique, la plus grande part de l’activité néo-calédonienne, concentre une forte partie de la population et de la richesse, organise et administre l’essentiel de la vie de l’archipel. Ce monopole urbain, constante de l’histoire de la Nouvelle-Calédonie, induit un persistant malaise qui se répercute à tous les niveaux de la vie locale, au point qu’on a pu, paraissant une formule appliquée avec bonheur à la Métropole, parler de « Nouméa et du désert calédonien ». De cette situation résulte, pour la population et la vie urbaine, un cadre original, en comparaison des autres capitales insulaires du sud du Pacifique.

Les thèmes retenus pour la planche s’efforcent de privilégier le caractère spécifique de la capitale néo-calédonienne, en partant des constats géographiques suivants :

1) Succédant à une longue période de stagnation, une véritable explosion de l’organisme urbain s’est produite, accompagnée d’importants développements suburbains, au rythme syncopé d’une économie extra-verte.

2) La population a presque doublé en une génération, et l’espace urbain s’est dilaté dans une proportion très voisine. De ce fait, la densité des constructions et des hommes demeurent modestes. Nouméa conserve une qualité de vie et d’environnement devenue rare en milieu urbain dans le reste du monde. Ceci constitue pour la ville un indéniable privilège, surtout si l’on tient compte de la qualité du site et de l’agrément d’ensemble du climat.

3) Au plan sociologique, la répartition des habitants de Nouméa selon leurs activités et leurs origines présente d’autres traits originaux. Malgré les différences de styles et de qualité de l’habitat, il existe un certain équilibre, et l’interpénétration socio-professionnelle au niveau de la résidence est plus large que dans la plupart des autres capitales ayant des fonctions économiques aussi diversifiées que Nouméa. Ce caractère s’observe aussi bien dans les quartiers neufs que dans la partie ancienne de la ville.

4) Enfin, si d’une façon générale la population du Territoire se caractérise par la diversité de ses origines, c’est à Nouméa et à sa périphérie que cette diversité se manifeste pleinement, et trouve à s’exprimer dans les rapports quotidiens de la vie urbaine. La majorité des citadins sont de souche européenne. Mais l’insertion notable et récente des Mélanésiens, la présence de groupes tout aussi importants d’origine polynésienne ou asiatique, enfin l’extrême hétérogénéité du groupe européen lui-même donnent à la ville un cachet exotique certain. En ce qui concerne la résidence, on note d’ailleurs une quasi-absence de ségrégation ethnique. Même si dans certaines zones de croissance récente de la ville l’un ou l’autre de ces groupes arrive à prédominer, ce caractère n’est jamais exclusif.

Les données qui ont permis de réaliser le carton de la croissance historique de la ville ont été puisées dans les ouvrages de CHEVALIER (1966), du R. P. O’REILLY (1953), et dans les plans anciens, dont celui de 1902 qui n’existe plus que sous forme de panneau mural à la mairie de Nouméa. Les travaux de DOUMENGE et de MAC TAGGART ont permis de suivre l’évolution des limites urbaines entre 1930 et 1960. Enfin, les plans urbains récents et la photo-interprétation ont permis de retracer les changements survenus au cours des vingt dernières années.

Le carton des densités, plus classique, a nécessité le calcul pondéré des surfaces bâties par quartier à partir de la documentation des services urbanisme.

Les cartons portant sur la dynamique sociale et la population par ethnie ont été réalisés grâce à une étude de l’ORSTOM et du service des Méthodes Administratives et Informatiques du Territoire. Un traitement par ordinateur a permis d’obtenir, à partir des données du recensement INSEE de 1976, la répartition des catégories socio-professionnelles par quartier de recensement. La dynamique des groupes ethniques urbanisés est révélée par la comparaison des recensements de 1969 et 1976. Toutefois, en raison des changements de limites de certaines des unités de recensement, il a parfois fallu procéder à des regroupements de limites pour rendre homogènes les données comparées.

I. - NOUMÉA : D’UNE LENTE ÉVOLUTION À UNE CROISSANCE BRUTALE

A. - Des débuts incertains

La France prit possession de la Nouvelle-Calédonie en septembre 1853. Il fallut trouver une capitale à la colonie où n’existaient ni ville ni village pouvant remplir cette fonction. Dans le cadre d’une mission de reconnaissance hydrographique et d’exploration côtière de la région sud de la côte Ouest, entreprise en mai 1854, le capitaine de vaisseau Tardy de Montravel reconnut le site de la baie de Nouméa qui le séduisit et décida d’y jeter les bases de la future capitale. Il lui donna le nom de Port-de-France. Le site retenu n’était pas vierge de présence humaine puisque des campements de pêcheurs mélanésiens étaient établis à Nouville et à la baie de l’Anse-Vata. La tribu de Numéa, dont ils dépendaient, semble avoir eu son foyer principal de regroupement à l’embouchure de la rivière Dumbéa au nord-ouest de la ville, ceci d’après les traditions orales autochtones rapportées par les premiers découvreurs.

Sur ce qui était à l’époque l’île Nou (Nouvelle, actuellement rattachée par une digue au Centre-Ville), existait par ailleurs depuis 1851 un comptoir de troc avec les Mélanésiens, et de relâche des baleiniers, acheté dès 1845 par le trafiquant anglais Paddon aux chefs de la région. Les premières tâches des bâtisseurs de la ville consistèrent à raser la forêt de palétuviers qui devint la place des Cocotiers et à colmater les marécages situés à l’emplacement de l’actuel Centre-Ville. Les premiers bâtiments

(forts, entrepôts, logements de la troupe) s’édifièrent lentement et le peuplement fut longtemps contrarié par le manque d’eau potable et l’hostilité de l’arrière-pays immédiat.

En 1858, Port-de-France compte seulement 110 bâtisses, certaines improvisées et médiocres. Un premier état du peuplement établi en 1858 par le commandant Testard dresse pour la population civile de la capitale le tableau laconique suivant : « Nombre de colons : trente neuf hommes, un indien, dix chinois, cinq femmes et six enfants. Occupation : tous cabaretiers. Mode de vie : vivent sur le budget de l’établissement » (cité par LACOURÈGE). Si les titres de propriété des lots urbains ont commencé à être distribués à partir de 1856, il faudra attendre 1864 et l’installation de la colonie pénitentiaire pour voir se développer un embryon de structure urbaine et apparaître un peuplement moins marginal que celui de la décennie qui suivit la fondation. La cathédrale, le temple protestant, l’hôpital, de nouvelles casernes, l’intendance militaire apparaissent alors tandis qu’un modeste centre d’affaires s’établit sur les marais asséchés qui bordent l’actuelle baie de la Moselle. L’Administration s’installe à Ducos et, colonie dans la colonie, la Pénitentiaire règne désormais sur l’île Nou où arrivent par milliers les bagnards métropolitains, les communards, les Arabes révoltés de 1871…

En 1866, du fait des confusions postales avec la capitale de la Martinique, le nom de Port-de-France a été abandonné pour celui de Nouméa, après des tentatives sans suite pour fonder à Napoléonville (Canala) une nouvelle capitale moins excentrique par rapport à l’ensemble du Territoire. Entre 1865 et 1894, la ville se développe sensiblement. Au nord, elle s’étire jusqu’à l’actuelle Vallée-du-Tir (qui fut d’abord un cimetière communal), se dilate à partir des noyaux initiaux pour occuper l’actuel Centre-Ville, gagne les berges de la baie de la Moselle, l’actuel Quartier-Latin et les hauteurs de l’Orphelinat. Des noyaux secondaires de résidence s’installent sur les hauts du Faubourg Blanchot et au Trianon, ainsi qu’à l’entrée de la Vallée-des-Colons. Cette première croissance est liée à l’évolution de la population urbaine, passée de près de 1 200 habitants vers 1864, à 8 000 habitants en 1887.

L’achèvement, en 1876, de la conduite d’eau potable de Yahoué vers le Centre-Ville, dont la construction avait été décidée après la grave sécheresse de 1869, a certainement contribué pour sa part à cet essor. Après cette phase d’expansion la ville va connaître, de la fin du siècle (1895) à 1926 environ, une période marquée par la consolidation et la diversification du tissu urbain existant plutôt que par son extension, qui reste très limitée. Certains auteurs attribuent cette situation à l’arrêt des convois de la Pénitentiaire (FAIVRE, POIRIER, ROUTHIER - 1955). Il semble plutôt s’agir des conséquences de la fin de l’élan colonisateur, qui va marquer le pas, après les grands programmes du gouverneur Feillet (1886-1904), avec le tassement des arrivées de colons libres, les crises cycloques de l’économie minière et les désillusions de l’économie de plantation. Après de grandes espérances, des entreprises souvent conçues légèrement et médiocrement gérées, la colonisation a trouvé son assise ; les illusions sont lentement remplacées par des réalités plus modestes. Le Territoire s’installe dans des activités laborieuses, peut être plus sûres que les rêves coloniaux d’antan, mais moins dynamiques. Le premier conflit mondial, la mobilisation des colons, expliquent aussi cette phase d’attentisme. Aussi, au cours de la période, l’extension spatiale de Nouméa ne se concrétise-t-elle que ponctuellement, à la Vallée-du-Génie, à la Vallées-Colons, le long de la baie de l’Orphelinat et des Pêcheurs tandis que quelques noyaux d’habitat apparaissent à l’Anse-Vata.

La période suivante, de 1927 à 1954, est importante pour la vie locale. De l’épanouissement de la Nouvelle-Calédonie coloniale dans les années trente, interrompu par la coupure de la Seconde Guerre mondiale et l’ère de prospérité artificielle due à la présence des armées alliées sur le Territoire, elle conduit à la fin institutionnelle et économique de l’ère coloniale sanctionnée par les réformes politiques appliquées à partir de 1946.

C’est une phase d’extension urbaine irrégulière : des groupes d’habitat épars épousent les facilités offertes par le site de Nouméa et ses vastes étendues de « brousse » qui ceinturent, voire pénètrent encore profondément le tissu urbain. Cette poussée se fait d’abord au sud de la ville dans les quartiers de Motor-Pool, du Receiving, du Vallon-du-Gaz. Elle est due à l’implantation, pendant près de quatre ans, d’importantes installations militaires américaines qui seront ensuite transmises aux autorités territoriales ou à des particuliers (actuels sites de l’ORSTOM et de la Commission du Pacifique Sud, alentours de l’église du Vœu). A l’est de la ville, une forte expansion s’observe au cœur de la Vallée-des-Colons ainsi qu’en quelques points du futur quartier de Magenta. Enfin, dans la zone nord, près des installations industrielles de la Société Le Nickel et à l’entrée de la presqu’île de Ducos, des îlots d’habitat commencent à faire tache d’huile.

Entre 1955 et 1966, la ville de Nouméa va connaître en peu de temps un sensible accroissement de ses espaces bâtis et même de sa superficie absolue. Ces nouvelles extensions se font principalement dans la moitié sud à partir du vieux Centre-Ville qui, par des remblaiements, étend sa surface au profit des activités portuaires. La Vallée-du-Génie, le Faubourg Blanchot, l’Orphelinat, la Baie-des-Citrons et le quartier de l’Anse-Vata s’étroffent et atteignent leurs limites actuelles ; il en va de même pour le secteur de Val-Plaisance. Dans la partie nord, un seul noyau de lotissement important apparaît à Ducos.

De 1967 à 1978, sauf retouches de détail, les limites urbaines du Centre-Ville et de sa récente extension vers le sud ne se modifient guère. Le nouveau quartier de Val-Plaisance s’étoffe très sensiblement au bénéfice des résidences à haut niveau de confort.

Mais, dans la moitié nord de la ville et sur le versant ouest de l’axe de la Vallée-des-Colons, on assiste pratiquement à l’apparition d’une nouvelle cité.

Les secteurs de Tarragnat, Verteuil, Magenta-Ouémo, Portes-de-Fer, quatrième, cinquième et sixième kilomètres, les quartiers de Normandie, Saint-Quentin, Rivière-Salée, Ducos, Montravel, Doniambo connaissent une brutale poussée d’habitat. Celle-ci prend la forme soit de lotissements individuels à partir d’anciennes propriétés, soit de lotissements publics à caractère social. L’escalade des prix des terrains et l’afflux de plus de 20 000 migrants extérieurs au Territoire, attirés par la période de prospérité et de plein emploi créée par le « boom » du nickel, font surgir les grands immeubles collectifs en cité (Magenta) voire en tours (Saint-Quentin). Un remodelage de moindre ampleur, mais allant dans le sens du passage à l’habitat collectif, se réalise aussi partiellement à l’intérieur du Centre-Ville ancien et de ses quartiers limitrophes. Cette forte expan-

sion urbaine plafonne avec la fin du « boom » en 1973. Depuis lors on constate un répit dans l’évolution de l’espace urbain, marqué aussi bien par la chute brutale des programmes nouveaux que par la mise en sommeil des projets d’urbanisation conçus ces dernières années, et des nouvelles infrastructures à caractère public. Depuis 1975, on peut dire que Nouméa digère lentement, en le remaniant et l’adaptant à des réalités plus modestes, un espace urbain jusque-là sans équivalent en Nouvelle-Calédonie et artificiellement dilaté par une phase de prospérité exceptionnelle.

B. - De faibles densités d’occupation urbaine

Le carton intitulé « densité de la population en 1976 » souligne combien les habitants de Nouméa sont au large. Alors que la densité moyenne à l’hectare bâti urbain est souvent proche de 400 habitants dans les villes européennes, on constate qu’à Nouméa celle-ci oscille entre 30 à 50 habitants. Il s’agit là, à la fois d’un privilège dû à l’ampleur du site, et du choix délibéré d’un type de vie urbaine. Ce qui semble un luxe ou un gaspillage dans les sociétés à forte concentration et à grande rationalité économique paraît avoir en Nouvelle-Calédonie des raisons culturelles et historiques. La plus évidente tient aux effectifs longtemps faibles de la population urbaine. De 1 000 à 1 200 habitants en 1864, celle-ci atteint 8 000 habitants en 1887. Elle ne double pas avant le milieu de ce siècle, passe à 22 235 habitants en 1957 puis bondit en 1969 à 41 853 habitants pour plafonner en 1976 à 56 078. Nouméa est ainsi restée longtemps au niveau des effectifs d’un gros bourg et ce n’est qu’à partir de 1956 qu’une croissance spectaculaire de sa population s’est accompagnée d’une dilatation sensible de l’espace contrôlé. Le bas prix des terrains à l’origine, l’hétérogénéité sociale et les clivages culturels qui caractérisent la société calédonienne à partir de 1864 (début de la Pénitentiaire) ont pu concourir à l’établissement d’un habitat en ordre lâche. Le souci affirmé de marquer ses distances avec les « gens d’en face » a pu de la même façon s’accompagner d’une simple transposition en milieu urbain des modèles d’implantation propres à un arrière-pays, à une « brousse » sous-peuplés. La possibilité d’obtenir, par cession ou par achat au Domaine du Territoire, de vastes lots urbains a matérialisé ces aspirations dans les premières structures de la ville.

Superficie	25/50 ares	51/100 ares	1/1,5 ha	1,5/2 ha	2/5 ha	5/10 ha	10/30 ha	+ de 30 ha
1872	7	6	2	0	4	9	11	15
1903	50	24	11	9	14	8	7	5

Source : Service des Domaines

Enquête : ORSTOM.

Tableau I. - Répartition par superficie des premières propriétés urbaines de Nouméa en 1872 et 1903.

1872

1903

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

1976

combien les densités atteintes (de 61 à 70 au km²) restent faibles au regard des normes urbaines. Capitale d’un pays peu peuplé où la densité moyenne n’atteint que 7 habitants au km², Nouméa n’a qu’une densité moyenne de 8 à 9 habitants à l’hectare, soit 27,91 habitants à l’hectare d’emprise urbaine effective. Ce qui fait peut-être le charme de cette ville et contribue à la qualité de la vie, présente en contrepartie de lourds inconvénients du point de vue des infrastructures collectives. Il est permis même d’y voir un facteur restrictif de la vie sociale et culturelle, dans la mesure où l’étalement de la ville, en limitant les contacts, tend à favoriser l’introversion des groupes. On s’expliquerait ainsi ce trait apparent qu’est en dehors du milieu des vieux citoyens de souche, l’absence d’une âme collective urbaine, vivante et dynamique.

C. - La population active et sa localisation

On oublie souvent que Nouméa, à côté de son rôle de capitale administrative et commerciale, est aussi une cité industrielle grâce au traitement du minerai du nickel à Doniambo et aux activités portuaires ou annexes qui en découlent. Cette fonction industrielle à un intérêt sociologique évident car elle introduit dans la population active un élément de diversité unique dans les archipels du Pacifique Sud. Cette population a été regroupée en quatre catégories socio-professionnelles : employés (44,20 %), ouvriers (34 %), artisans et cadres moyens (14,38 %), patrons et professions libérales (6,9 %) dont la localisation dans l’agglomération Nouméenne peut être analysée comme suit :

La catégorie des employés est celle qui a l’étalement géographique le plus large. Dans un seul quartier, Doniambo, où se trouve l’usine de la Société Métallurgique Le Nickel, elle est faiblement présente, avec moins de 25 % de l’ensemble. Ailleurs, son importance relative est beaucoup plus marquée. Ainsi les quartiers sud de la ville, Val-Plaisance, Motor-Pool, Baie-des-Citrons, Trianon abritent une majorité d’employés (de 56 à 75 %). Il en va de même pour Nouville et les nouveaux quartiers de Rivière-Salée et Haut-Magenta. Partout ailleurs, les employés représentent entre plus du tiers et plus de la moitié des actifs, à l’exception des quartiers récents de Ducos et des Portes-de-Fer qui ne connaissent que des effectifs compris entre le quart et le tiers des actifs.

Grâce à l’industrie du nickel et aux activités qui y sont liées, une proportion non négligeable de la population active de Nouméa est employée dans le secteur secondaire. Il en résulte, sinon l’existence d’un véritable prolétariat, du moins d’un milieu ouvrier dont les comportements sont d’ailleurs plus proches des milieux ouvriers australiens ou nord-américains que de la tradition et de la condition ouvrière européenne. La répartition géographique résidentielle de cette catégorie à Nouméa présente des traits remarquables : le carton montre en effet, une concentration au nord-ouest de Nouméa, une représentation atténuée dans les quartiers de la vieille ville et une très faible présence dans les quartiers sud. Deux quartiers à dominante industrielle (de 56 à 75 % des résidents actifs) apparaissent à Ducos et Doniambo. Un autre ensemble à forte concentration ouvrière se greffe géographiquement sur le premier avec les quartiers de Montravel, Portes-de-Fer, Valroda et Vallée-du-Tir, où les effectifs d’ouvriers sont de 46 à 55 %. Dans le secteur nord-est nouvellement urbanisé de la capitale, deux autres quartiers présentent encore une participation ouvrière notable. Il s’agit du quartier de Rivière-Salée, du quatrième, cinquième et sixième kilomètres et du quartier de Tarragnat (36 à 45 %). Dans le Centre-Ville, à la Vallée-des-Colons, à Magenta, au Trianon les ouvriers sont moins bien représentés, leur proportion oscille entre 25 et 35 % de la population active. Enfin, dans les quartiers à vocation résidentielle de l’Orphelinat, Baie-des-Citrons, Anse-Vata, Val-Plaisance, Motor-Pool, les taux tombent en-dessous de 25 %. Un clivage résidentiel sépare donc les ouvriers des autres catégories socio-professionnelles. Ils se concentrent nettement dans le nouveau Nouméa du nord-ouest, et restent solidement représentés dans la partie ancienne de la ville. Cette situation résulte en partie de la politique urbaine qui a prévalu dans les années soixante, avec la création de nombreux lotissements publics ou privés à caractère social. Mais elle tient aussi à la limitation des constructions modestes dans les secteurs dont le caractère résidentiel de plaisance s’est accusé du fait de la hausse brutale du prix des terrains engendrée par la fièvre du « boom » (planche 49).

Les artisans et cadres moyens ont été regroupés. Ces catégories, assez hétérogènes, ont un niveau moyen de revenus comparable, et constituent des unités sociales assez semblables. La localisation de ce groupe apparaît diluée à l’analyse, et ne présente pas de zone de nette concentration. Le carton montre en effet que la plus forte représentation de cette catégorie se situe dans le quartier de Magenta (avec 21 à 25 % de la population active). Les chiffres oscillent entre 16 et 20 % d’artisans et de cadres moyens dans les quartiers de Trianon, Orphelinat et Quartier-Latin et dans le quartier de Val-Plaisance au sud de la presqu’île. Dans un groupe important de quartiers, cette catégorie socio-professionnelle n’est plus représentée que par 11 à 15 % des actifs. Il s’agit du Centre-Ville, de la Vallée-du-Tir, de Montravel, de la Vallée-des-Colons, de Tarragnat, des Portes-de-fer et plus au sud, des quartiers de l’anse-Vata, de Val-Plaisance et du Motor-Pool. Enfin à Ducos, à Nouville, aux quatrième, cinquième et sixième kilomètres, la proportion n’est plus que de 5 à 10 % et elle devient même inférieure à 5 % à Doniambo et à Rivière-Salée, cessant dès lors d’avoir une signification, sinon négative.

C’est avec la catégorie des patrons et profession libérales que le contraste des répartitions dans l’espace urbain devient le plus net. Le Nouméa ancien abrite l’essentiel des effectifs de ce groupe avec les quartiers sud du bord de mer. Parmi ces derniers, le quartier de l’Anse-Vata, avec 21 à 25 % de son effectif d’actifs ressortissant à cette catégorie, a la concentration la plus forte. Viennent ensuite le Centre-Ville, la Baie-des-Citrons, Val-Plaisance, et, au nord-est de la ville, les quartiers de Magenta et des quatrième, cinquième et sixième kilomètres. Dans un groupe de quartiers plus centraux et assez anciens, les proportions oscillent entre 5 et 10 % de la population active. Il s’agit du Quartier-Latin, du Faubourg Blanchot, de Tarragnat, de la Vallée-des-Colons, de Verteuil, du Haut-Magenta, des Portes-de-Fer et du Motor-Pool. Enfin, dans les quartiers populaires de Ducos, Rivière-Salée, Doniambo, Montravel, Vallée-du-Tir, Nouville, Trianon, la représentation tombe à moins de 5 %, soulignant leur manque d’attrait pour les minorités privilégiées.

Les analyses sectorielles qui précèdent permettent de situer au niveau de l’ancien et du nouvel espace urbain de Nouméa, c’est-à-dire entre la moi-

tié sud et la moitié nord de la ville, le clivage le plus remarquable des fonctions résidentielles. La partie sud de la ville, zone de vieil habitat plus ou moins remodelé, et son extension récente vers les quartiers de la Baie-des-Citrons, de l'Anse-Vata, de Val-Plaisance, regroupent le plus large effectif des employés et des artisans comme des patrons et professions libérales. La moitié nord présente la plus forte concentration d'ouvriers et des concentrations sensibles d'employés, mais très faibles d'artisans, cadres moyens, ou patrons et professions libérales, sauf pour les quartiers résidentiels de Magenta et du Haut-Magenta.

II. - LA COMPOSITION ETHNIQUE DE LA POPULATION ET SON ÉVOLUTION

A. - D'une ville coloniale européenne sans indigènes...

La ville de Nouméa présente une population aux origines variées qui autorise à parler d'elle comme d'une cité multiraciale. Ceci est confirmé par le dernier recensement de population, en 1976, qui répartit de la façon suivante les ethnies représentées :

Européens	: 56,47 %
Mélanésiens	: 17,79 %
Tahitiens	} 13,27 %
Wallisiens	
Futuniens	
Indonésiens	} 7,73 %
Vietnamiens	
Néo-Hébridais et autres	} 4,75 %

Mais cette situation est récente, car les diverses composantes de la population urbaine ont évolué les unes par rapport aux autres, en reflétant assez fidèlement les tendances de la colonisation et du peuplement de la Nouvelle-Calédonie.

Nouméa fut d'abord une ville essentiellement « blanche » où les autochtones ne jouèrent longtemps qu'un rôle de main-d'œuvre passagère d'appoint très minoritaire. L'implantation tardive d'un peuplement permanent non européen se traduit aujourd'hui tant dans l'organisation urbaine, le style des quartiers, que dans les rapports entre les communautés ethniques.

Jusqu'en 1946, les autochtones mélanésiens furent soumis aux restrictions de déplacement stipulées par le code de l'indigénat. Seuls, pouvaient résider dans la ville ceux qui étaient munis d'un contrat de placement officiellement homologué. Cette population aux effectifs fluctuants, où les hommes dominaient largement, provenait en majeure partie des îles Loyauté, qui fournissaient une main-d'œuvre appréciée. Logés à Nouméa chez leurs employeurs, souvent dans leur famille, ces Mélanésiens étaient soumis jusqu'en 1946 au couvre-feu, marqué à la tombée de la nuit par un coup de canon.

Dates	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1956	1969
Effectifs	1 015	643	1 254	829	727	869	2 432	7 073
% par rapport à la population urbaine	11,23 %	7,17 %	13 %	8 %	5,94 %	7,36 %	9,14 %	16,88 %

Tableau II. - Evolution des effectifs de Mélanésiens recensés à Nouméa depuis le début du siècle.

Comme le montre le tableau II, ce n'est qu'à partir de 1956 qu'on voit s'installer à demeure dans la capitale un groupe mélanésien dont l'importance va croître régulièrement jusqu'à nos jours. L'expansion économique des années du « boom » et l'appel de main-d'œuvre consécutif ont accentué ce mouvement d'urbanisation. Mais il est, depuis 1974, contrarié par la crise au point qu'on enregistre un arrêt de l'immigration depuis « la brousse » et le retour dans les tribus d'une partie des Mélanésiens sans emploi. Les Loyaltiens, avec près de 70 % de l'effectif total, restent l'élément dominant de ce groupe.

La présence à Nouméa des Asiatiques est assez ancienne puisqu'ils sont déjà mentionnés par le recensement de 1891, mais leur installation urbaine n'est pratiquement devenue permanente qu'à partir de 1946, avec la fin du régime des contrats de travail, comme le montre le tableau III.

Dates	1891	1921	1926	1932	1936	1951	1953	1969
Effectifs	162 <i>Tonkinois</i>	869	1 883	3 515	1 906	6 039	4 408	1 363
% par rapport à la population urbaine	2,2 %	9 %	18,4 %	28,72 %	17,32 %	34,43 %	13,63 %	3,11 %

Tableau III. - Evolution des effectifs d'Asiatiques recensés à Nouméa depuis 1891 (Japonais, Chinois, Vietnamiens, Indonésiens).

Enfin, les Océaniens, surtout des Néo-Hébridais, précocement représentés eux-aussi, et qui travaillaient dans les entreprises locales et les maisons de commerce de la place, ne constituèrent de la même façon jusqu'aux années cinquante qu'une petite population passagère formée presque exclusivement de travailleurs sans leurs familles.

Au fil des recensements, il apparaît que le peuplement dominant de Nouméa fut européen jusque dans les années cinquante, complété par un volant de main-d'œuvre minoritaire d'origine autochtone, océanienne et asiatique, qui traduisait les fluctuations de l'économie locale.

Le droit de cité obtenu pour les Mélanésiens, le développement d'une tradition de résidence urbaine chez les Asiatiques laissaient entrevoir alors l'évolution rapide de la ville vers le cosmopolitisme. Mais les incertitudes politiques de l'époque s'opposèrent à l'établissement permanent des Asiatiques, dont une partie importante devait (à partir de 1950 pour les Javanais, de 1960 pour les Indochinois) quitter définitivement le Territoire (planche 26).

Le processus de confluence et de coexistence des groupes ethniques ainsi différé ne commença vraiment à fonctionner qu'à partir du « boom » du nickel et il se poursuit aujourd'hui dans un contexte différent.

B. - ... A une cité cosmopolite

Pour la clarté de l'analyse de la répartition des ethnies par quartier, les populations d'origine asiatique (Vietnamiens et Indonésiens) et poly-nésienne (Wallisiens-Futuniens et Tahitiens) ont été regroupées. Les minorités dont le rôle reste peu significatif, y compris le groupe hébridais, n'ont pas été prises en considération.

Le carton traduit d'une part l'impact des quelques 20 000 migrants arrivés entre 1968 et 1972 et dont une partie notable s'est installée à Nouméa, d'autre part les phénomènes de croissance inégale qui différencient les quartiers. Plusieurs types de mouvements dessinent ainsi la dynamique des populations entre les recensements de 1969 et 1976.

Trois modèles généraux se dégagent : les quartiers neufs, qui connaissent des progressions parfois brutales, les quartiers qui restent stables ou stagnent, les quartiers qui se dépeuplent.

Le premier cas, celui de la forte croissance, recouvre les quartiers du Haut-Magenta (+ de 100 %) et avec des accroissements moins exceptionnels, ceux de Ducos, Portes-de-Fer, quatrième, cinquième et sixième kilomètres, Nouville, Motor-Pool, où la croissance varie entre 41 et 100 %. Il s'agit de quartiers situés au nord de l'ancien Nouméa et tous de construction récente. Les quartiers de Saint-Quentin et Rivière-Salée, qui n'existaient pas encore en 1969, ne peuvent être pris en considération. Les quartiers en progression sensible mais moins accusée (20 à 40 % d'accroissement), sont celui de Montravail au nord de la ville et, au sud, ceux tout aussi récents de la Baie-des-Citrons et de Val-Plaisance. Les quartiers en faible progression ou en stagnation (moins de 20 %) apparaissent dans les secteurs de Magenta, Faubourg Blanchot, Tarragnat, Orphelinat pour le vieux Nouméa, et de l'Anse-Vata au sud de la ville. Enfin les quartiers où la population a décliné (jusqu'à moins de 40 %) sont soit d'anciens quartiers centraux, soit des quartiers rendus peu attrayants par une vocation industrielle ou commerciale renforcée (Vallée-du-Tir, Centre-Ville). Ainsi, l'évolution constatée peut-elle se ramener à deux grands termes : nette poussée de la population urbaine vers les quartiers nouveaux du nord de la ville où les zones résidentielles sises à l'extrémité sud, croissance lente des quartiers « bourgeois » anciens, décroissance plus ou moins marquée de la majorité des quartiers centraux du Nouméa traditionnel, du fait de leur changement de vocation par rapport à la fonction urbaine.

Ce tableau général est nuancé par l'analyse de la répartition des ethnies par quartier.

Les zones d'accroissement les plus nettes (plus de 100 %) de la population européenne se trouvent à Nouville et dans le Haut-Magenta. Suivent ensuite (avec 41 à 100 %) les quartiers nouveaux du nord : Ducos, quatrième, cinquième et sixième kilomètres, Portes-de-Fer, et le quartier sud de Val-Plaisance. Une croissance moins forte (20 à 40 %) se manifeste aussi dans les quartiers résidentiels de Magenta, Orphelinat, Motor-Pool. Un ensemble assez vaste de secteurs urbains accuse une stagnation relative exprimée par une croissance modérée (jusqu'à 20 %) à la Baie-des-Citrons, au Faubourg Blanchot, à Tarragnat, à la Vallée-des-Colons. Les zones en déclin, jusqu'à moins 20 %, comprennent Anse-Vata, Trianon, Verteuil, Quartier-Latin, Centre-Ville. Pour les quartiers de la Vallée-du-Tir et de Montravail, le phénomène devient beaucoup plus sensible et oscille entre moins 20 et moins 40 % atteignant même moins 41 % dans le quartier de Doniambo. Cette régression s'explique par la crise de l'emploi et de l'activité depuis 1974, mais aussi par le désir d'une partie des populations de ces quartiers (souvent socialement instables du fait de la diversité d'origine des travailleurs qui se regroupaient à proximité de leurs lieux d'emploi) de s'installer dans des zones plus calmes et moins polluées par la proximité des activités industrielles.

L'apparition d'un peuplement urbain mélanésien à Nouméa est un fait relativement récent, car une enquête de 1953 n'en dénombrait que 1 000 à 1 500, originaires en majorité des îles Loyauté.

L'analyse globale du carton consacré à l'évolution de la densité urbaine des Mélanésiens révèle un mouvement centrifuge marqué depuis un groupe de quartiers de l'ancienne ville vers les nouveaux quartiers du nord, Nouville et les quartiers du sud-ouest. C'est dans les quartiers nord que l'accroissement est le plus net, dépassant 200 % dans certains secteurs. Des croissances de plus de 100 % s'observent à Ducos, Doniambo, Haut-Magenta, Portes-de-Fer, quatrième, cinquième et sixième kilomètres. Les quartiers de Nouville et de l'Anse-Vata connaissent quant à eux des progressions moins fortes (entre 41 et 100 %) et le taux s'abaisse encore (moins de 20 %) pour le quartier de Tarragnat.

A l'inverse, la décroissance des effectifs mélanésiens concerne un large secteur autour du Centre-Ville. Modérée à la Vallée-du-Tir, au Quartier-Latin, à la Vallée-des-Colons et au Faubourg Blanchot, avec moins de 20 %, elle devient plus nette à Magenta, Orphelinat, Val-Plaisance et surtout Trianon près du Centre-Ville et à Verteuil, avec 40 à 60 % de recul des effectifs.

Une partie au moins de ces mouvements s'explique facilement par l'attrait des logements dans les lotissements créés dans les quartiers périphériques à partir de 1970. La cherté des loyers du Centre-Ville à l'époque du « boom », l'état souvent médiocre des logements proposés aux Mélanésiens, se conciliaient aussi mal avec leurs revenus qu'avec le style de vie familiale et sociale qui leur est propre.

Les mouvements propres aux Polynésiens et aux Asiatiques ont été moins amples que ceux des autres ethnies. Ils se traduisent néanmoins par des tendances positives ou négatives très nettes. Dans les quartiers de Nouville, Haut-Magenta, Portes-de-Fer, quatrième, cinquième et sixième kilomètres, la croissance est très forte (+ de 100 %). Une croissance forte (40 à 100 %) s'observe à Ducos et Val-Plaisance, et une

croissance faible (jusqu'à 20 %) pour une partie de l'ancienne ville et la Baie-des-Citrons.

A l'intérieur de la partie centrale de Nouméa, les quartiers de Tarragnat, Magenta-Ouémo et Motor-Pool, Anse-Vata, au sud enregistrent à l'inverse une baisse pouvant atteindre 20 %. Des mouvements négatifs plus nets (20 à 40 % en moins) affectent le Trianon, la Vallée-des-Colons, la Vallée-du-Tir et ils s'accusent encore (entre 40 et 60 % en moins) pour les quartiers de Doniambo et de Montravail.

L'évolution constatée révèle l'ampleur du choc du « boom » sur la structure de la ville et les phénomènes de reclassement de l'habitat et de distribution nouvelle des groupes ethniques qui en ont résulté. En fait, Nouméa a connu un double mouvement : à l'intérieur des limites élargies de l'espace urbain, il y a eu redistribution d'une partie de la population vers les nouveaux quartiers résidentiels de la périphérie au nord et au sud de la ville ; au delà, entre la ville de Nouméa proprement dite et sa banlieue, qui émerge des brousses du Mont-Dore, de Dumbéa ou de Païta à partir de 1965, s'est opéré dans le même temps un important transfert de population. La conjonction des mouvements de migration rapides et massifs, de l'escalade de la valeur des terrains à bâtir et de la création de cités nouvelles ou de lotissements sociaux à la périphérie de Nouméa explique l'ampleur des mouvements humains constatés sur une aussi courte durée.

On ne peut en effet conclure cette approche de l'évolution de la population nouméenne sans évoquer les problèmes posés par la formation récente d'une banlieue qui s'est développée sous la forme d'un tissu de lotissements à partir d'anciennes propriétés sur les territoires des communes du Mont-Dore, de Dumbéa et de Païta.

Jusqu'au début des années soixante, ces dernières connaissaient une vie surtout rurale, axée sur une agriculture maraîchère alimentant le marché nouméen, un petit élevage semi-intensif (Mont-Dore) ou extensif (Païta). De nombreux habitants de la capitale y possédaient des terrains de villégiature, voire des propriétés rurales parfois confiées à des métayers asiatiques ou wallisiens. L'afflux de population migrante à l'occasion du « boom », la crise du logement qui s'ensuivit, allaient créer des conditions favorables au peuplement rapide de cette zone sous une forme d'abord improvisée, le long des principaux axes de communication. Les chiffres des recensements (tableau IV) attestent la rapidité et l'ampleur de ce mouvement.

	1956	1963	1969	1976
Mont-Dore	1 288	2 640	4 809	10 659
Dumbéa	284	463	1 304	4 191
Païta	1 397	1 903	2 522	3 407

Tableau IV. - Evolution de la population des communes suburbaines de Nouméa.

Un autre aspect intéressant de la formation de cette banlieue nouméenne réside dans l'évolution de la composition ethnique de sa population.

La commune du Mont-Dore possédait deux « tribus » autochtones, Saint-Louis et La Conception, créées par les pères maristes dès 1855 avec des catéchistes venus surtout du nord-est du Territoire ; ces tribus représentaient en 1956 un peu plus de la moitié de la population. En 1976, l'élément mélanésien, malgré une forte croissance due à des apports extérieurs, ne représente plus que 15,5 % de la population.

Si à Dumbéa il n'existait pas d'implantations autochtones, Païta a été le théâtre d'une évolution identique quoique moins poussée qui a conduit à l'affaiblissement de la part relative du peuplement mélanésien. Enfin, on peut suivre, à travers les chiffres, la forte progression du peuplement polynésien (Wallisiens, Futuniens, Tahitiens) dans ces trois communes dont ils sont devenus, après les Européens, la composante la plus importante.

Ce renouvellement presque complet des populations, leur diversité d'origine, l'enracinement des migrants malgré les difficultés actuelles nées d'une croissance inattendue et quasi-spontanée, préparent peut être, dans ces communes-dortoirs de Nouméa, le visage urbanistique et social de la capitale qui pourrait devenir le modèle d'une cité où l'on vit ensemble tout en respectant ses différences.

J.-C. ROUX
ORSTOM

Orientation bibliographique

BROU (B.) - 1973 et 1975. Histoire de la Nouvelle-Calédonie. Publication de la Société d'Etudes Historiques de la Nouvelle-Calédonie. n° 4 et 9. T. 1 et 2. Nouméa, 320 et 306 p.

CHEVALIER (L.) - 1966. Tablettes Nouméennes. Imprimerie générale calédonienne. Nouméa, 120 p.

DOUMENGE (F.) - 1966. L'homme dans le Pacifique Sud. Société des Océanistes. Paris, 663 p.

FAIVRE (J.-P.), POIRIER (J.), ROUTHIER (P.) - 1955. Géographie de la Nouvelle-Calédonie. Nouvelle Editions Latines. Paris, 305 p.

FEUGNET (M.) - 1951. Enquête sur la situation sociale des indigènes à Nouméa. *Revue des Etudes Mélanésiennes*. 1, pp. 81-116.

INSEE - Service de la Statistique. Recensements de Population : 1956 -1963 - 1969 - 1976.

MAC TAGGART (W. D.) - 1963. Nouméa : a study in social geography. A. N. U. Thèse de doctorat. Canberra, 186 p. multigr.

MESTRE (A.-M.) - 1970. L'urbanisation à Nouméa de 1965 à 1970. Mémoire de Maîtrise de Géographie. Faculté des lettres de Montpellier, 106 p. multigr.

O'REILLY (R. P. P.) - 1953. Quand les Niaoulis fleurissent. Missions des îles. Numéro spécial. Paris.

ZELDINE (G.) - 1967. Enquête préliminaire d'opinion sur l'urbanisation en milieu mélanésien à Nouméa. CPS. Document Technique n° 154, 14 p.

NOUMÉA : SOME SALIENT FACTS ABOUT THE POPULATION

More than half the population lives in Nouméa, the only important town in New Caledonia, and its suburbs. Nouméa's administrative trade and industrial activities and its role as a decision making centre allow it to reign totally over the Territory. The real growth of this capital is very recent. The spaciousness of the site and the habits which have been acquired account for a rather loose urban structure. Certain factors confer a definite originality on the city: the minor socio-professional distinction between districts; a multi-ethnic population which has recently become even more diversified in spite of the fact that the major community is still European; and the absence of segregation.

I. - Nouméa : from slow evolution to rapid growth

As there was no precolonial agglomeration a capital was established at the spot where Nouméa now stands, when France took possession of the Territory. After stagnating during the first quarter of this century, its development then took off again and continued up to 1954. The next ten years saw an increase in built up surfaces, particularly in the south. Then, up to 1978, a rapid development took place in the northern half of the city as building lots were opened giving rise to new residential districts. Today Nouméa still has the appearance of a town where space is plentiful. In 1976 it reached a population of 56 078 but it must be remembered that it had taken more than a century to pass the 20 000 mark. Different cultural factors explain the choice of an urban life style which excludes high densities. The most densely populated areas are nearly all in the east (Magenta-Ouemo) or west of the peninsula (Montravail). The town is not only the administrative and trade capital but also, through its nickel factory, an industrial centre. The geographical localization of the important socio-professional categories high-lights the consistent importance of salary earners in the southern and northern residential districts, the preponderance of workers in the north-western area and the recently urbanized north-eastern region. Craftsmen and middle level executives are less clearly grouped. People from the business management level and liberal professions are to be found in the southern seaside districts, the centre of the town and the north-east. The population, often of rural origin, which has been flowing into Nouméa for the past 20 years, has mainly settled in the northern socially orientated building lots.

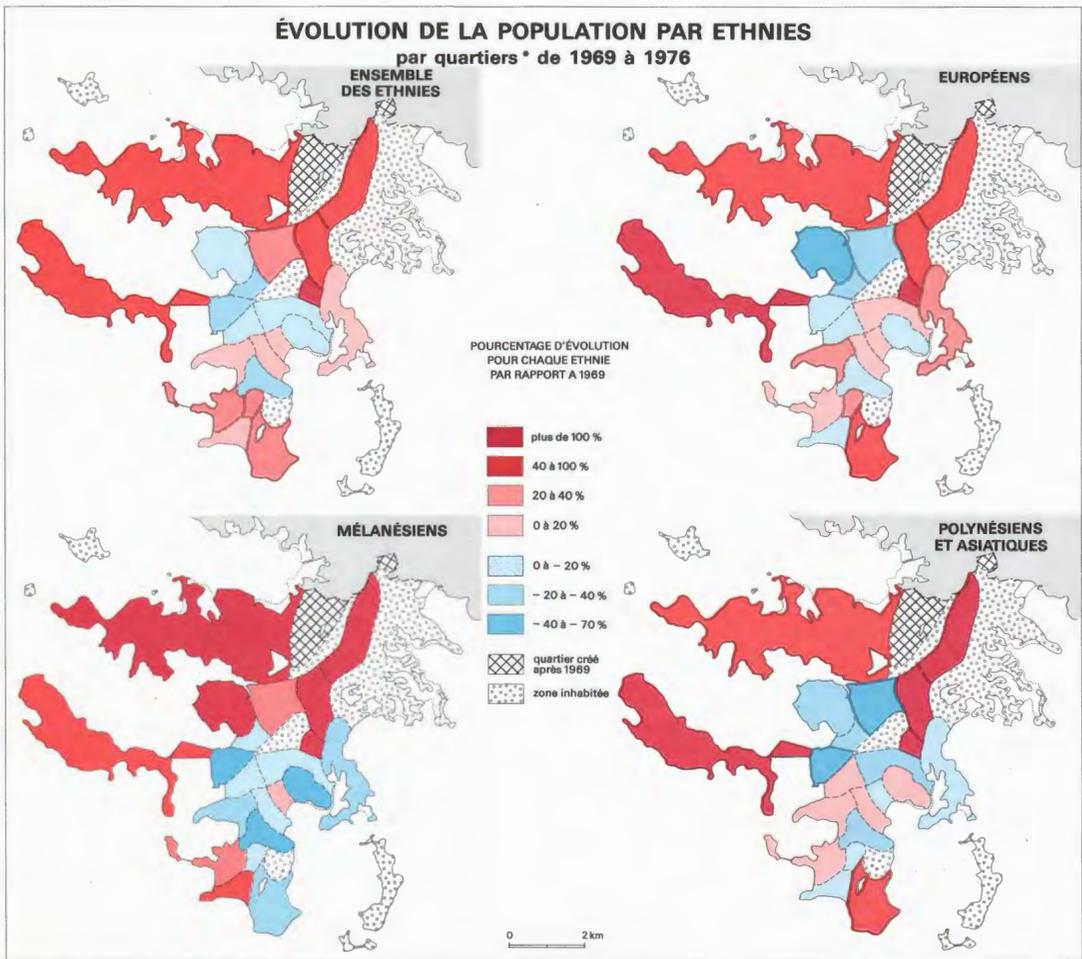
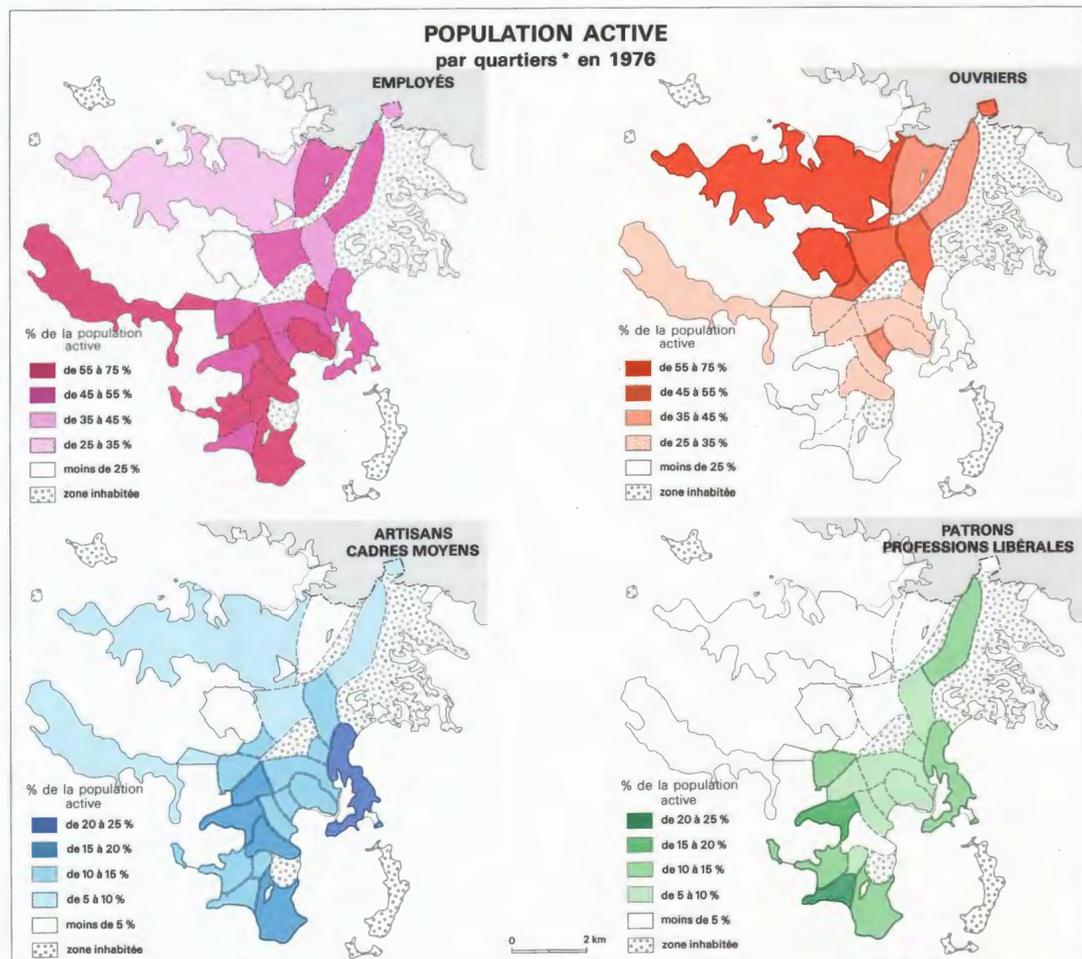
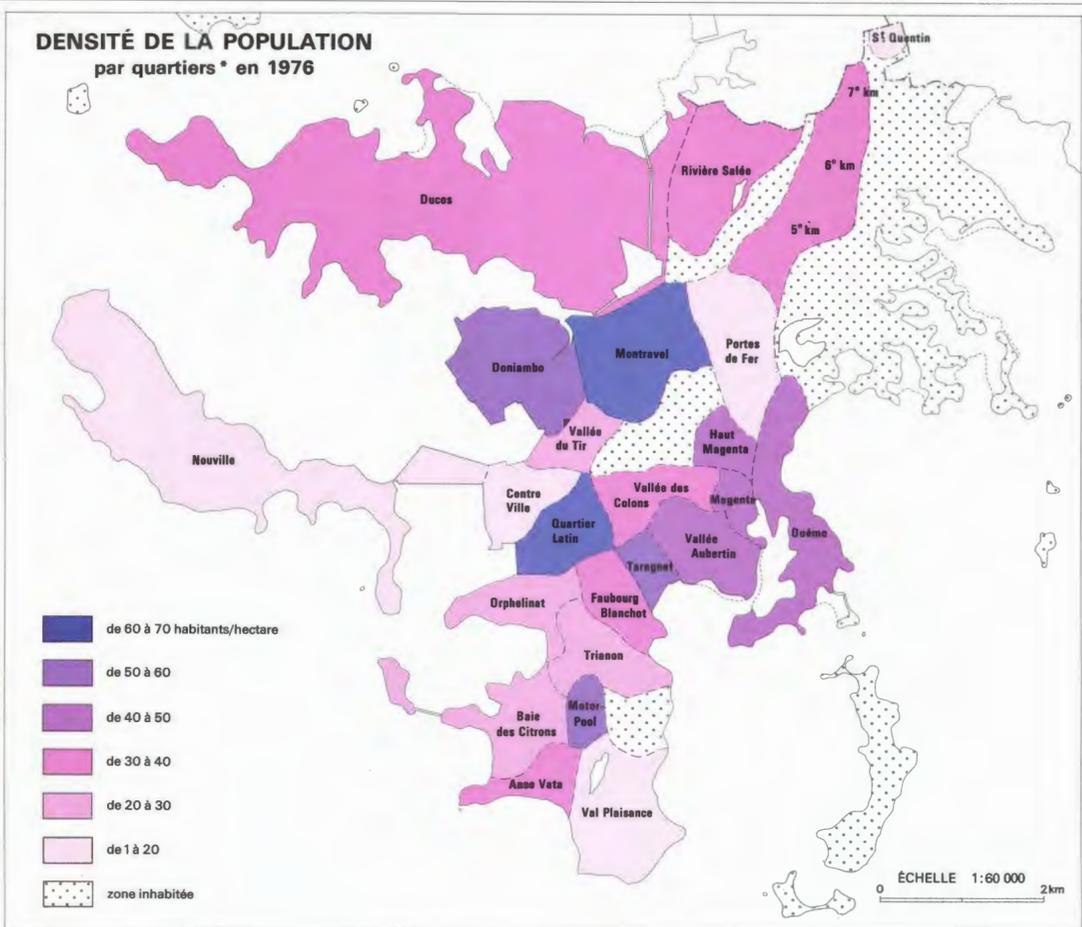
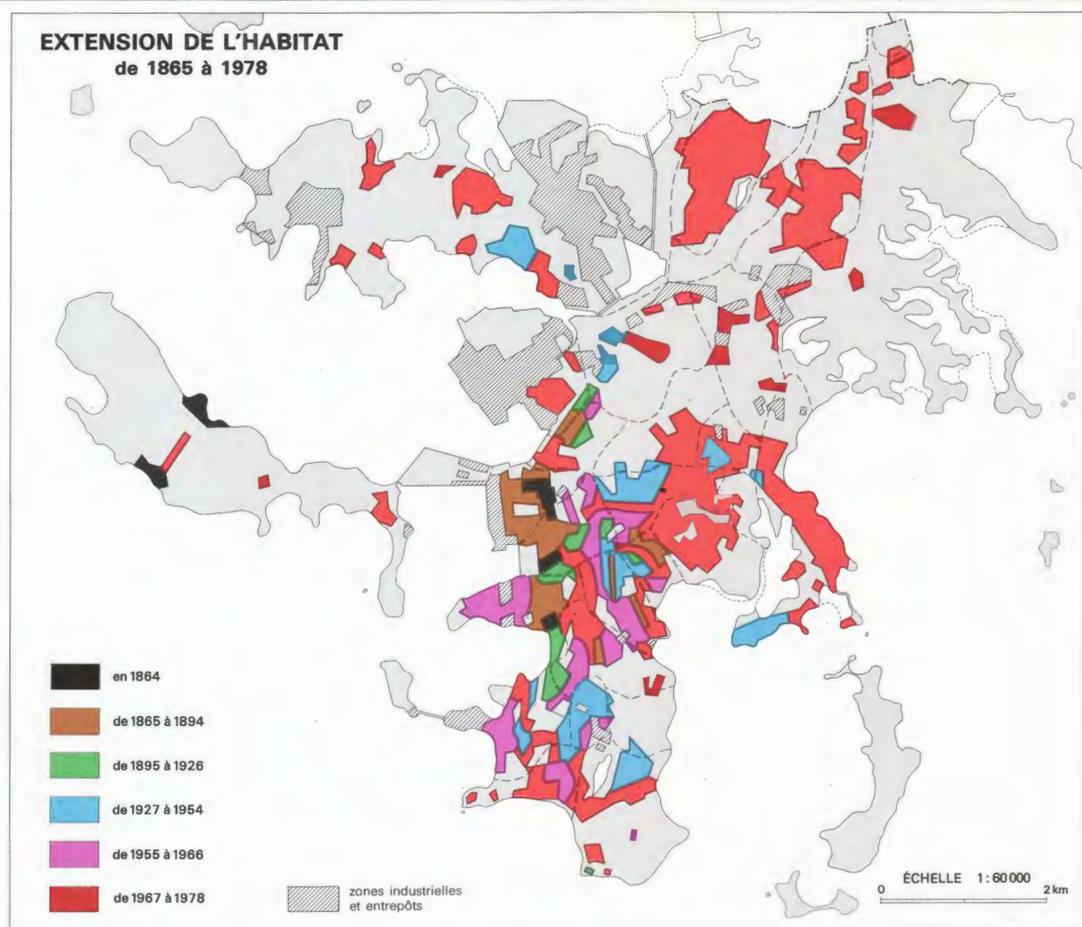
II. - Ethnic composition of the population and its evolution

More than half of Nouméa's population is still of European origin and its " multiracial " character is of recent date. Up to 1946 the number of autochthons was limited by the regulation concerning natives which restricted their freedom of movement.

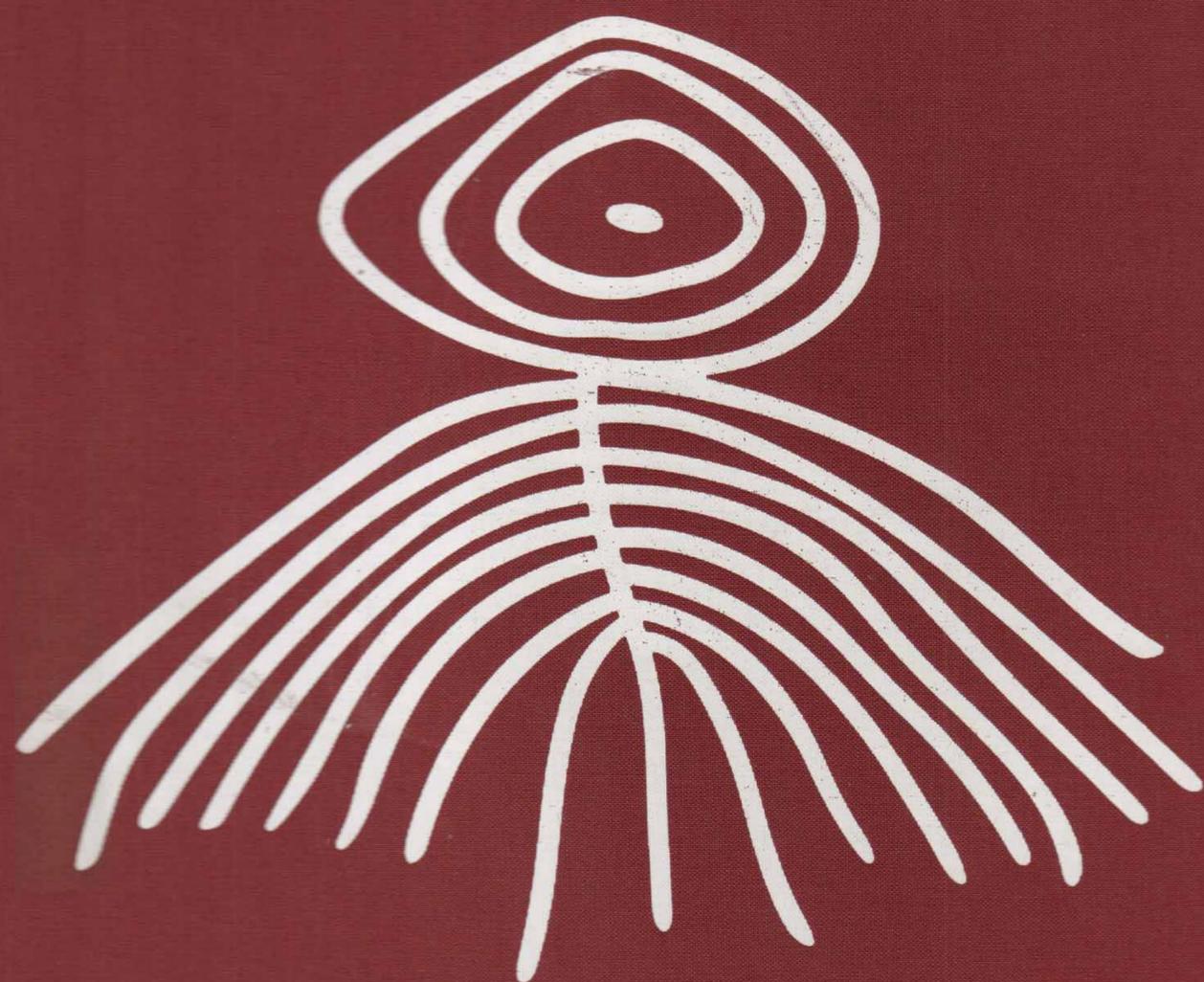
Loyalty islanders represent nearly 70 % of this group's total number. It was at the same time that some of the Asian contract workers, who had been brought into New Caledonia, settled in the capital. The Pacific Islanders, exclusively represented for a long time by the New Hebrideans, only started to make up an important fraction of Nouméa's population from the 50's on. The Nickel boom really made Nouméa multi-ethnic town. Within the districts distinguished by their recent growth (1969-1976) the major ethnic groups have shown varied behaviour patterns.

The general redistribution of the city's population and of each of these groups has reached beyond the peripheral districts and spread to the suburbs surrounding the neighbouring rural agglomerations of Païta and especially Dumbéa and Mont Dore. In these districts, the massive influx of allochthonous elements (Europeans, Polynesians) has reduced the Melanesian population to a minority.

KEY
<i>EXTENSION OF THE SETTLEMENT FROM 1865 TO 1978</i>
<i>Industrial zone and warehouse</i>
<i>POPULATION DENSITY PER DISTRICT IN 1976</i> <i>(inhabitants per hectare)</i>
<i>Uninhabited area</i>
<i>LABOUR FORCE PER DISTRICT IN 1976</i> <i>(percentage of the labour force)</i>
<i>EMPLOYEES</i>
<i>WORKERS</i>
<i>CRAFTSMEN - MIDDLE MANAGEMENT</i>
<i>MANAGERS - PROFESSIONALS</i>
<i>MOVEMENT OF THE POPULATION PER ETHNIC GROUP AND DISTRICT FROM 1969 TO 1976</i>
<i>Percentage of change in number for each ethnic group according to 1969 number</i>
<i>District created after 1969</i>
<i>ALL ETHNIC GROUPS</i>
<i>EUROPEANS</i>
<i>MELANESIANS</i>
<i>POLYNESIANS AND ASIANS</i>
<i>* Dashed limits are those used during the censuses for the division into districts.</i>



* les limites en trait discontinu correspondent au découpage en quartiers utilisé pour les recensements.



ATLAS
de la
nouvelle
CALEDONIE
et
dépendances



© *ORSTOM* - 1981 - *RÉIMPRESSION 1983*

ISBN 2-7099-0601-5

Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer

Direction générale : 24, rue Bayard, 75008 Paris - France

Service des Editions : 70-74, route d'Aulnay, 93140 Bondy - France

Centre de Nouméa : Boite Postale n° A 5, Nouméa Cédex - Nouvelle-Calédonie

rédaction de l'atlas

Direction scientifique

Alain HUETZ de LEMPS
Professeur de Géographie à l'Université de Bordeaux III

Michel LEGAND
Inspecteur Général de Recherches
Délégué Général de l'ORSTOM pour le Pacifique Sud

Gilles SAUTTER
Membre du Comité Technique de l'ORSTOM
Professeur de Géographie à l'Université de Paris I

Jean SEVERAC
Directeur Général adjoint honoraire de l'ORSTOM

Coordination générale

Gilles SAUTTER
Membre du Comité Technique de l'ORSTOM
Professeur de Géographie à l'Université de Paris I

Conseil scientifique permanent Conception - Réalisation

Benoît ANTHEAUME Géographe, ORSTOM
Jean COMBROUX Ingénieur cartographe, ORSTOM
Jean-Paul DUBOIS Géographe, ORSTOM
Jean-François DUPON Géographe, ORSTOM
Danielle LAIDET Cartographe-géographe, ORSTOM

Secrétariat scientifique

Jean-Paul DUCHEMIN Géographe, ORSTOM
André FRANQUEVILLE Géographe, ORSTOM

Auteurs

ANTHEAUME Benoît Géographe, ORSTOM
BAUDUIN Daniel Hydrologue, ORSTOM
BENSA Alban Ethnologue, Université de Paris V-CNRS
BEUSTES Pierre Service Topographique
BONNEMAISON Joël Géographe, ORSTOM
BOURRET Dominique Botaniste, ORSTOM
BRUEL Roland Vice-Recteur de Nouvelle-Calédonie
BRUNEL Jean-Pierre Hydrologue, ORSTOM
CHARPIN Max Médecin Général
DANDONNEAU Yves Océanographe, ORSTOM
DANIEL Jacques Géologue, ORSTOM
DEBENAY Jean-Pierre Professeur agrégé du second degré
DONGUY Jean-René Océanographe, ORSTOM

DOUMENGE Jean-Pierre Géographe, CEGET-CNRS
DUBOIS Jean-Paul Géographe, ORSTOM
DUGAS François Géologue, ORSTOM
DUPON Jean-François Géographe, ORSTOM
DUPONT Jacques Géologue, ORSTOM
FAGES Jean Géographe, ORSTOM
FARRUGIA Roland Médecin en chef
FAURE Jean-Luc Université Bordeaux III
FOURMANOIR Pierre Océanographe, ORSTOM
FRIMIGACCI Daniel Archéologue, ORSTOM-CNRS
GUIART Jean Ethnologue, Musée de l'Homme
HENIN Christian Océanographe, ORSTOM
ILTIS Jacques Géomorphologue, ORSTOM
ITIER Françoise Géographe, Université Bordeaux III

JAFFRE Tanguy Botaniste, ORSTOM
JEGAT Jean-Pierre Service des Mines
KOHLER Jean-Marie Sociologue, ORSTOM
LAPOUILLE André Géophysicien, ORSTOM
LATHAM Marc Pédologue, ORSTOM
LE GONIDEC Georges Médecin en chef
MAC KEE Hugh S. Botaniste, CNRS
MAGNIER Yves Océanographe, ORSTOM
MAITRE Jean-Pierre Archéologue, ORSTOM-CNRS
MISSEGUE François Géophysicien, ORSTOM
MORAT Philippe Botaniste, ORSTOM
PARIS Jean-Pierre Géologue, BRGM
PISIER Georges Société d'Etudes Historiques de Nouvelle-Calédonie

RECY Jacques Géologue, ORSTOM
RIVIERRE Jean-Claude Linguiste, CNRS
ROUGERIE Francis Océanographe, ORSTOM
ROUX Jean-Claude Géographe, ORSTOM
SAUSSOL Alain Géographe, Université Paul Valéry - Montpellier
SOMNY Jean-Marie Service de Législation et des Etudes
TALON Bernard Service des Mines
VEILLON Jean-Marie Botaniste, ORSTOM
ZELDINE Georges Médecin en chef

EQUIPE GEOLOGIE-GEOPHYSIQUE ORSTOM
SERVICE HYDROLOGIQUE ORSTOM
SERVICE METEOROLOGIQUE Nouvelle-Calédonie

Réalisation technique

Cartes

ARQUIER Michel
DANARD Michel
DAUPELOUP Jean
GOULIN Daniel
HARDY Bernard
LAMOLERE Philippe
LE CORRE Marika
LE ROUGET Georges
MEUNIER François
PELLETIER Françoise
PENVERN Yves
RIBERE Philippe
ROUSSEAU Marie-Christine
SALADIN Odette
SEGUIN Lucien

Jean COMBROUX
Chef du Service Cartographique de l'ORSTOM

Danielle LAIDET
Cartographe-géographe, ORSTOM

Commentaires

DUPON Jean-François
RUINEAU Bernard

DAYDE Colette
DESARD Yolande
DEYBER Mireille
DUGNAS Edwina
FORREST Judith
HEBERT Josette